

DQ-27 – QUES111

Date : 12 janvier 2007



QUESTION

Le terrorisme n'a pas été quantifié dans cette étude parce qu'il a été classé comme un acte intentionnel et non un événement probable. Néanmoins, dans la section sur les scénarios majeurs inclus dans l'évaluation quantitative des risques, un scénario maximal crédible causé par un acte terroriste est étudié pour les méthaniers (réf./14/). Sur quelle expérience vous êtes-vous basés pour affirmer que ce scénario est non probable? Étant donné que le terrorisme est un acte intentionnel et qu'il est potentiellement probable, pourquoi ce type de danger n'a pas été quantifié dans cette étude?

RÉPONSE

Nous n'avons jamais affirmé qu'un scénario terroriste était impossible, mais notre évaluation est qu'il est très improbable.

Nous avons fait réaliser une étude sur le risque terroriste à un expert du domaine (« Le projet Rabaska : analyse des risques terroristes » de Frédéric Lemieux PhD, Document DA6). Selon cet expert, pour le projet Rabaska à Lévis, la menace terroriste est faible, la vulnérabilité du terminal est faible, les conséquences en cas d'acte terroriste seraient moyennes. M. Lemieux conclut que les risques d'un attentat terroriste sur les installations du projet Rabaska peuvent être qualifiés d'« acceptables ».

Il est très difficile d'aller plus loin et de quantifier des probabilités d'occurrence, contrairement à d'autres événements qui sont étudiés dans l'analyse des risques (défaillance d'équipements, événements naturels...). C'est pour cette raison que ce type de danger a été quantifié principalement du point de vue des conséquences potentielles.